

Image not found or type unknown



Accident de moblette sur voie publique URGENT SVP

Par **MERCADO**, le **02/01/2012** à **17:08**

Bonjour

Vers 21 h 30 en voulant éviter un chat je suis tombé de mobylette . le Samu est intervenu et m'a emmené à l'hôpital car j'avais les côtes cassées. Bien que n'ayant renversé personne, la rue était déserte, un juge d'instruction me convoque au tribunal pour payer une amende de 700 euros. Pour quelles raisons me demande t'on ce montant exorbitant ? Est ce légal ? Est ce que j'ai un recours ? ?